Justificatif de parution

Justificatif généré le 09/05/2022

Support de parution :	Actu-Juridique.fr
Date de parution :	09/05/2022
Département de publication :	(77) Seine-et-Marne
URL de l'annonce :	https://www.actu-juridique.fr/?p=292180
N° d'annonce :	604377

Aux termes d'un ASSP en date du 26/04/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

PKM GROUP

Objet social : – la participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous moyens, notamment, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances ou sociétés en participation,

– l'acquisition, la cession, l'échange de titres de sociétés ainsi que la fourniture de tous services et prestations aux entreprises auxquelles elle est liée,

– la gestion de trésorerie, la gestion de devises, les opérations financières en devises tant pour son compte que pour celui des filiales,

Siège social : 7 boulevard Michael Faraday, 77700 SERRIS

Capital : 900 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS MEAUX

Président : Monsieur AMARA Kamel, demeurant 5 Impasse des Tilleuls, 94000 CRETEIL

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de la date de signature des statuts. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Justificatif de parution

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGLJV0qT
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGLJV0qT

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)